

Schéma des services aux familles

Point sur les Micro-Crèches

Point sur les Maison d'Assistantes Maternelles



Présentation à l'association des maires de France
7 et 8 Novembre 2017



Sommaire général

- Schéma des services aux familles
 - Volet petite enfance*
 - Volet parentalité*
- Présentation du guide parentalité
- Point sur les Micro-crèches
- Point sur les Maisons d'assistantes maternelles

Sommaire schéma des services aux familles

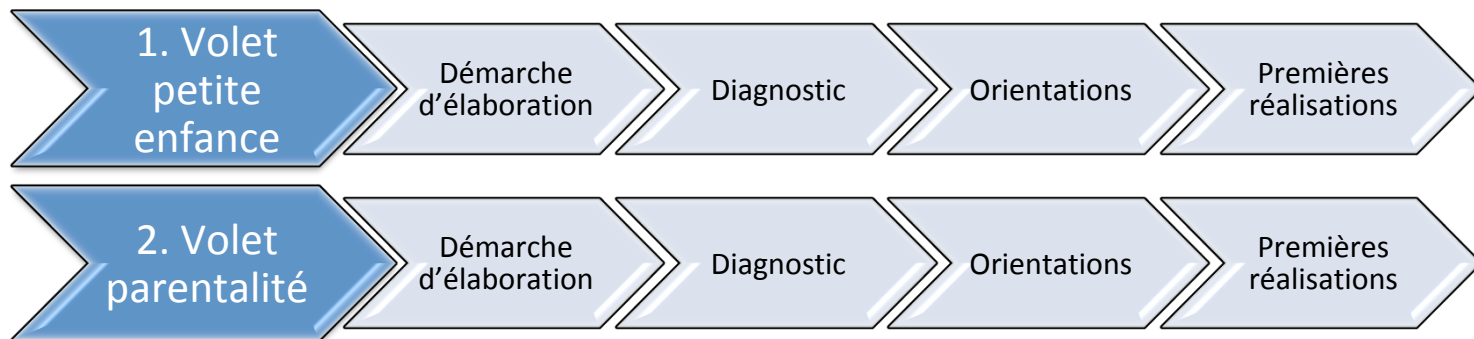


Schéma des services aux familles

Volet Petite Enfance



1. Petite enfance / *Diagnostic*

Principaux constats: un territoire très contrasté marqué par la ruralité

Territoire riche avec faible prégnance de la précarité, malgré certaines poches de pauvreté

Sur-représentation des doubles actifs

Taux de familles monoparentales très en-dessous de la moyenne nationale

Augmentation démographique des 3-6 ans...mais certains territoires perdent des habitants

Offre de transport limitée et longueur des temps de trajet (impact sur les modes de garde)

Politique petite enfance de plus en plus portée au niveau intercommunal

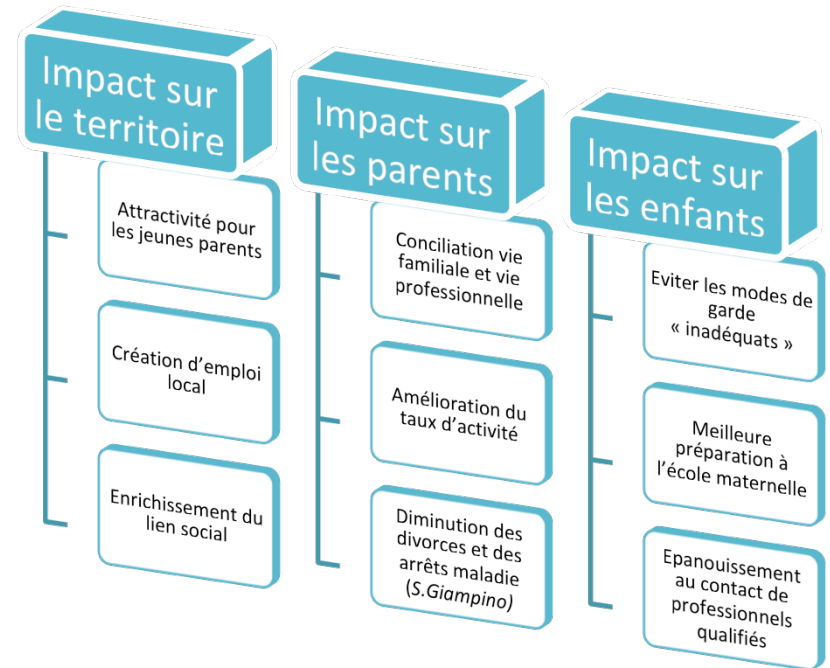
Accueil collectif peu développé / Accueil individuel très développé

Une accessibilité géographique et financière en question: des territoires en QPV globalement sous-équipés et un reste à charge plus important pour les familles en PAJE qu' en PSU

Activité correcte des assistants maternels sauf à Villefranche

Taux d' occupation globalement corrects des EAJE

Inactivité subie d' un des deux conjoints forte dans les territoires ruraux, faute de modes de garde adaptés



1. Petite enfance / Orientations

Orientations stratégiques

1 - Développer et optimiser l'offre d'accueil du jeune enfant, avec une attention particulière aux territoires prioritaires et à la complémentarité des différents modes d'accueil

2 - Faciliter l'accès des familles en situation de fragilité aux services d'accueil de la petite enfance

3 - Améliorer l'efficacité de l'offre d'accueil du jeune enfant

Objectifs opérationnels

11 - Soutenir le développement de l'offre d'accueil individuel et collectif

12 - Améliorer l'information et la place des parents dans l'offre d'accueil

13 - Réduire les inégalités territoriales

21 - Adapter l'offre aux besoins des familles en situation de fragilité socio-économique (isolement, monoparentalité, précarité financière, parcours d'insertion, parents mineurs)

22 - Adapter l'offre aux besoins des familles en situation de fragilité liée au handicap ou à la maladie de l'enfant

23 - Informer et accompagner les familles en situation de fragilité

31 - Faciliter la prise de décision des élus

32 - Accompagner les gestionnaires pour améliorer la gestion (fréquentation, maîtrise des coûts des équipements) et les conditions d'accueil

33 - Développer la qualité de l'accueil des jeunes enfants et l'innovation



1. Petite enfance / Premières réalisations



Action 111

Renforcer la professionnalisation des assistantes maternelles (AM)

Accompagner les AM à proposer une offre adaptée aux besoins

Action Caf : 2 Appels à projet

- 13 Ram sur l'aide au départ en formation
- 5 Ram sur la promotion du métier
- 4 Ram sur l'accompagnement des AM au chômage

Actualiser les conditions d'accompagnement des Maisons d'Assistants Maternelles (MAM) sur les territoires du Conseil départemental

Action : Rhône / Caf

Orientations politiques adoptées le 17 mars 2017 par l'Assemblée départementale

- Favoriser un développement raisonné des MAM, afin de répondre aux enjeux actuels de développement diversifié des modes d'accueil
- Garantir aux familles un accueil de qualité, et aux porteurs de projet et collectivités locales des projets viables

Rédaction conjointe (CAF, MSA, Département) d'une charte qualité MAM adaptée au Rhône

Conforter les réunions d'information MAM

Action : Rhône / Caf

Former les AM

Action Rhône

- Soirée-échanges « Présentation du référentiel lié à l'agrément et prévention de la mort inattendue du nourrisson »

Pmi Thizy-Cours la Ville-Amplepuis-Chazay d'Azergues

- Formation « Soutenir la communication orale par la communication non verbale »,

PMI Villefranche, CAMPS, RAM Villefranche

1. Petite enfance / *Premières réalisations*



Action 112

Renforcer l'accompagnement des porteurs de projets crèche

Conforter les réunions d'information pour les Porteurs de projets

Action Caf / Rhône / Collectivités

En cours, préparation d'une Charte Qualité

Action Caf / Rhône / partenaires

1. Petite enfance / *Premières réalisations*



Action 121

Développer l'information sur l'offre d'accueil individuel et collectif

Mutualiser l'annuaire des assistants maternels

Action : Rhône / Caf

Phase 1 : 2017

Installer les échanges d'information entre le Conseil départemental, la Caf et le CNT Paje

L'article 4 de l'ordonnance n°2015-682 du 18 juin 2015 relative à la simplification des déclarations sociales des employeurs rationalise les échanges mensuels d'informations relatifs aux agréments des assistants maternels entre les Départements, les organismes débiteurs de prestations familiales (Caf et caisses MSA) et le centre national Pajemploi,

L'arrêté du 20 octobre 2016 publié au Journal officiel du 29 octobre 2016 fixe le contenu des informations, plus nombreuses qu'auparavant, à transmettre ainsi que les modalités d'envoi entre les départements, les Caf et le Centre national Pajemploi.

Phase 2 : 2018

Déterminer les meilleures options de complémentarité entre les sites Caf et Conseil départemental

1. Petite enfance / *Premières réalisations*



Action 122

Promouvoir l'accueil individuel auprès des parents

Promouvoir le métier d'AM et susciter des vocations : Soutien à des projets de Ram

Action Caf

Sensibiliser les AM à l'accueil d'enfants avec des difficultés particulières, ou en situation de handicap

Action Rhône

Rencontres thématiques « Accueil de l'enfant différent », PMI Villefranche-RAM

Action 124

Soutenir les parents bénévoles gestionnaires de crèches

Former les parents, mettre en réseau les associations locales

Action Acepp : CCHB, CCSB...

Prévenir les crises, soutenir des initiatives

Action Acepp : L'Arbresle, Belleville, Lentilly, St Julien sur Bibost, St Loup, Cogny...

Expérimenter des solutions de mutualisation

Action Acepp : Rencontres préparatoires St Georges de Reneins, Bully, l'Arbresle, Bully, Lentilly...

1. Petite enfance / *Premières réalisations*



Action 131 (Département)

Expérimenter de nouvelles formes de service adaptés aux zones rurales

Analyser et communiquer sur les retours d'expérience des services petite enfance itinérants

Action Aceptp et Caf : Documents Itinérance

Echanger avec les élus et opérateurs des territoires de faible densité sur les possibilités d'aménagement de l'offre

Action Rhône / Caf

Soutenir des innovations

Action Centre social Vivre en Haut Beaujolais

Action CCHL : création SPL gestion Micro Crèche

1. Petite enfance / *Premières réalisations*



Action 211

Développer et soutenir les crèches accueillant principalement des publics en insertion et en situation de fragilité

Accompagner certains EAJE vers la labellisation
« Crèche à vocation d'insertion professionnelle »

Action Caf : Collectivité

Capucine à Vénissieux en mars 2017

En cours, Expérimentation sur le sur-encadrement
des crèches accueillant des publics fragiles

Action Caf avec Fonds Publics et Territoires

Action 221

Soutenir les équipements adaptés à
l'accueil du Handicap

Soutien à une plateforme de formation et de conseil,
ainsi qu'à des collectivités et des équipements ciblés

Action « La Souris Verte »

Conforter des équipements ciblés

Action Agora Gleize : Accueil de loisirs enfants

*8 établissements d'accueil soutenus en 2016 par le
Département du Rhône.*

Améliorer la synergie entre les financements Caf et
Conseil départemental

1. Petite enfance / *Premières réalisations*



Action 311

Développer une offre de conseil petite enfance

Adapter l'offre aux contraintes de déplacement des parents vers leur lieu de travail

Etude sur les besoins d'accueil des familles rhodaniennes, à partir d'une analyse fine des flux pendulaires

Action Insee

- **les besoins territorialisés**
- **les besoins en termes d'amplitude horaire**
- **les tranches d'âge concernées : 0-3 ans, périscolaire**

Projet financé dans le cadre du nouveau Contrat enfance jeunesse Département / Caf 2016-2019

Actions 2017 : Proposition – Etudes



Action 312

Produire des outils d'aide à la décision

**Construire des outils
d'accompagnement en direction
des élus territoriaux**

Actions Caf

Bulletins partenaires n° 1/3 : Chiffres-clés des crèches

Bulletin n°4 Chiffres-clés des assistantes maternelles

En préparation : Bulletin n°5 sur l'investissement

***Fiche Retour d'expérience sur « Marchés publics et
Petite Enfance »***

***En préparation : Etude sur les tarifs des Micro-crèches
1° semestre 2018***

1. Petite enfance / *Premières réalisations*



Action 321

Accompagner les gestionnaires pour améliorer l'offre d'accueil

Construire des outils d'accompagnement en direction des gestionnaires de crèche

Action Caf

Bulletin partenaires n°2 Tableau de bord Crèche

Enquête sur les locaux et les freins à la fréquentation

Action Caf

En cours d'analyse

1. Petite enfance / *Premières réalisations*



Action 332 (Département) **Promouvoir l'amélioration continue de la qualité d'accueil**

Développer la formation continue des animateurs Ram

Action : Rhône / Caf – Intervenant FEPEM

Objectif

Doter les animateurs des RAM d'un socle commun de connaissances sur le cadre juridique de l'activité des assistants maternels agréés

3 sessions de formation à l'Arbresle, Gleizé et Saint Symphorien d'Ozon en novembre et décembre 2016

Participation élevée (41 animatrices issues des 39 RAM du Rhône) et retour positif sur les questionnaires de satisfaction

Projet financé dans le cadre du nouveau Contrat enfance jeunesse Département / Caf 2016-2019

Schéma des services aux familles

Volet Parentalité



2. Parentalité / Démarche d'élaboration



Phase 1 - cadrage

- Les orientations des acteurs soutenant la parentalité
- Définition du champ



Phase 2 – le diagnostic : état des lieux des caractéristiques des familles et de l'offre de services

- Caractéristiques des familles : démographie, composition familiales, répartition territoriales, conditions de vie
- Répertorier et caractériser l'offre de soutien (REAPP, LAEP, CLAS, espaces rencontre,...)



Phase 3 – L'identification des besoins des familles

- L'interrogation quantitative directe des parents : enquête web
- L'interrogation de parents utilisateurs ou fréquentant des lieux de soutien à la parentalité



Phase 4 – l'élaboration du schéma

- Proposer des pistes d'évolution adaptées aux besoins des familles en fonction des orientations retenues par le comité de pilotage



2. Parentalité / *Diagnostic*

Etat des lieux des caractéristiques des familles et de l'offre

- Caractéristiques des familles du Rhône
- Recensement et état des lieux territorialisé des missions - services concernant le soutien à la parentalité.
- Réalisation d'entretiens individuels auprès des institutions, des professionnels, des coordonnateurs et des associations clés de soutien à la parentalité porteurs d'une offre.
- Réalisation d'entretiens avec les élus locaux de différentes communes du Rhône

Identification des besoins des familles

- Réalisation de visites sur sites
- Enquête web auprès d'un échantillon de familles allocataires de la CAF

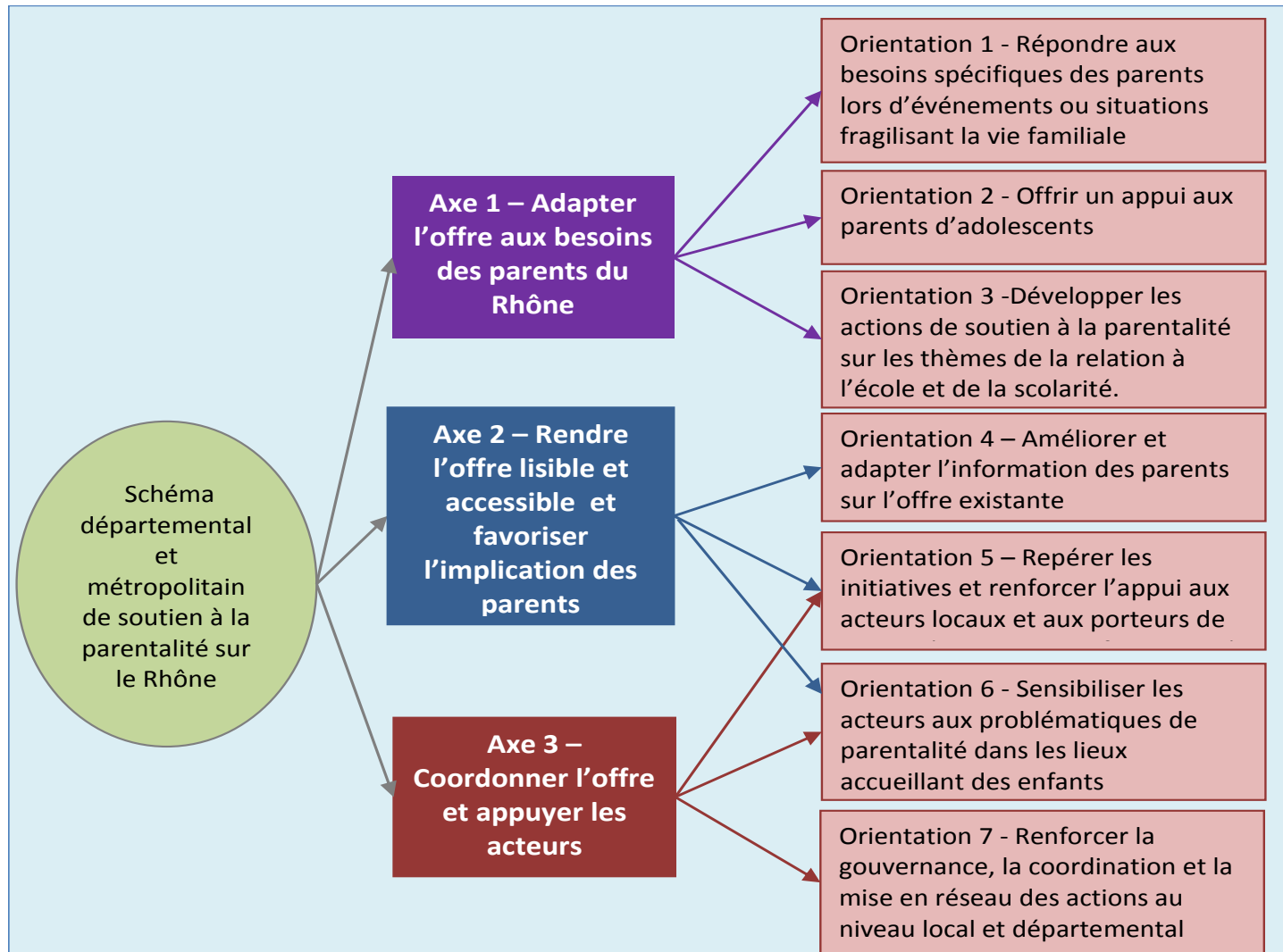
2. Parentalité / *Diagnostic*



Conclusions

- Une répartition territoriale relativement déséquilibrée
- Des initiatives locales, variées mais qui ne permettent pas de faire ressortir une politique identifiée par tous
- La question de la parentalité demeure une question qui reste du domaine privé ou de l'intime pour les parents du Rhône.
- Toutefois, si la majorité des parents interrogés se déclarent bien informés et relativement sans besoin, l'enquête montre aussi une part relativement importante de familles plus désorientées; ainsi, 23,5% des parents déclarent des difficultés fréquentes voire très fréquentes

2. Parentalité / Orientations





2. Parentalité / Premières réalisations

Orientation 4

Améliorer l'information des parents sur l'offre existante

Elaboration et diffusion d'un «guide parentalité» à destination des professionnels et des parents

Action menée par l'ensemble des partenaires

Orientation 7

Renforcer la gouvernance, la coordination et la mise en réseau des actions au niveau local et au niveau départemental

Etude de faisabilité pour la mise en place sur les territoires de « Conseils locaux de la parentalité »

Tarare, Rillieux-la-Pape, St-Priest, Communauté de communes du Pays de l'Arbresle

Organisation d'une journée parentalité à l'Espascaf le 7 avril 2017

Près de 300 personnes présentes: institutions, élus et coordinateurs des collectivités locales, bénévoles, associations, centres sociaux, relais assistants maternels...

2. Parentalité / Premières réalisations



PARTAGER AVEC SON ENFANT

VOUS AVEZ ENVIE DE PARTICIPER À DES ACTIVITÉS D'ÉVEIL ET DE SOCIALISATION AVEC VOTRE ENFANT

Il est naturel de vouloir partager des moments privilégiés avec son enfant, tout en lui offrant la possibilité de s'éveiller et d'apprendre la vie en société. Vous pouvez participer à des activités avec lui et d'autres enfants, vous pouvez rencontrer d'autres parents avec qui nouer des liens ou échanger sur la parentalité.

VOTRE SITUATION ACTUELLE

- Vous avez envie de partager des activités avec votre enfant ?
- Vous souhaitez que votre enfant rencontre d'autres enfants ?
- Vous avez envie de rencontrer d'autres parents pour échanger ou vous sentir moins isolé(e) ?
- Votre enfant n'étant pas gardé, vous désirez qu'il découvre la vie en collectivité avant son entrée à l'école ?
- Autres :

LES SOLUTIONS À VOTRE DISPOSITION

Plusieurs dispositifs existent pour répondre à votre besoin. Des équipes de professionnels sont à votre écoute pour vous renseigner.

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Ce lieu de rencontre accueille les jeunes enfants dans un espace de jeu libre, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent. Il est également un espace de parole qui permet d'échanger et de rencontrer d'autres parents.

L'Espace d'Accueil Enfants-Parents

Il propose des activités à partager entre les enfants et leurs parents.

La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Elle met en place des actions spécifiques pour les familles et les enfants dans les Maisons Du Rhône (MDR) et les Maisons De la Métropole (MDM) : animations de salle d'attente, temps commun parents-enfants, atelier massage bébé...

Actions collectives d'accompagnement à la parentalité

- > La PMI propose ce type d'actions dans les MDR et MDM.
- > Les associations familiales proposent des actions d'accompagnement à la parentalité. Vous pouvez en savoir plus sur le site : udaf69.fr => rubrique Associations/ Associations membres.
- > Les Relais d'Assistants Maternels (RAM/RAMI) organisent des ateliers auxquels les parents peuvent participer.
- > L'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels (ACEPP Rhône) met en place des actions très intéressantes pour les parents dont les enfants sont pris en charge par la protection de l'enfance.



Actions financées dans le cadre du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)

Il s'agit, à titre d'exemples, de groupes de parole de parents, de cafés des parents... Vous pouvez en savoir plus sur le site : www.mon-enfant.fr/actions-locales/liste-actions-locales/Rhone

CONTACTS

Espace d'Accueil Enfants-Parents www.mon-enfant.fr/web/guest/lieux-accueil-enfants-parents
LAEP www.mon-enfant.fr/actions-locales/liste-actions-locales/Rhone
MDM www.grandlyon.com/pmi / www.grandlyon.com/services/les-maisons-du-rhone
MDR www.rhone.fr
Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) du Rhône et de la Métropole de Lyon udaf69.fr

Le guide à l'usage des acteurs de la parentalité pour informer les parents comprend :

➤ Un guide pratique présentant les dispositifs de soutien à la parentalité

➤ Une série de 11 fiches avec une entrée situationnelle élaborée à partir des besoins des familles.

➤ Une fiche type mise à disposition des communes volontaire pour communiquer localement sur les actions parentalité existantes sur leur territoire

Points d'actualité : Département



Points d'actualité : Département

« Territoires 2017 » : réorganisation des territoires du Département janvier 2017

- Maintenir une présence territoriale forte du Département sur l'ensemble du territoire rhodanien
- Mutualiser les sites avec les partenaires pour favoriser la présence de plusieurs administrations/ services sur le territoire
- Améliorer la qualité et l'équité du service à l'utilisateur (nouveaux postes, accroissement de l'expertise, réponses plus complètes et adaptées aux besoins)
- S'inscrire dans le schéma d'accessibilité aux services (loi NOTRe)

Création d'un poste dédié de « cadre référent accueil du jeune enfant » pour chaque territoire, sous la responsabilité du chef de service PMI

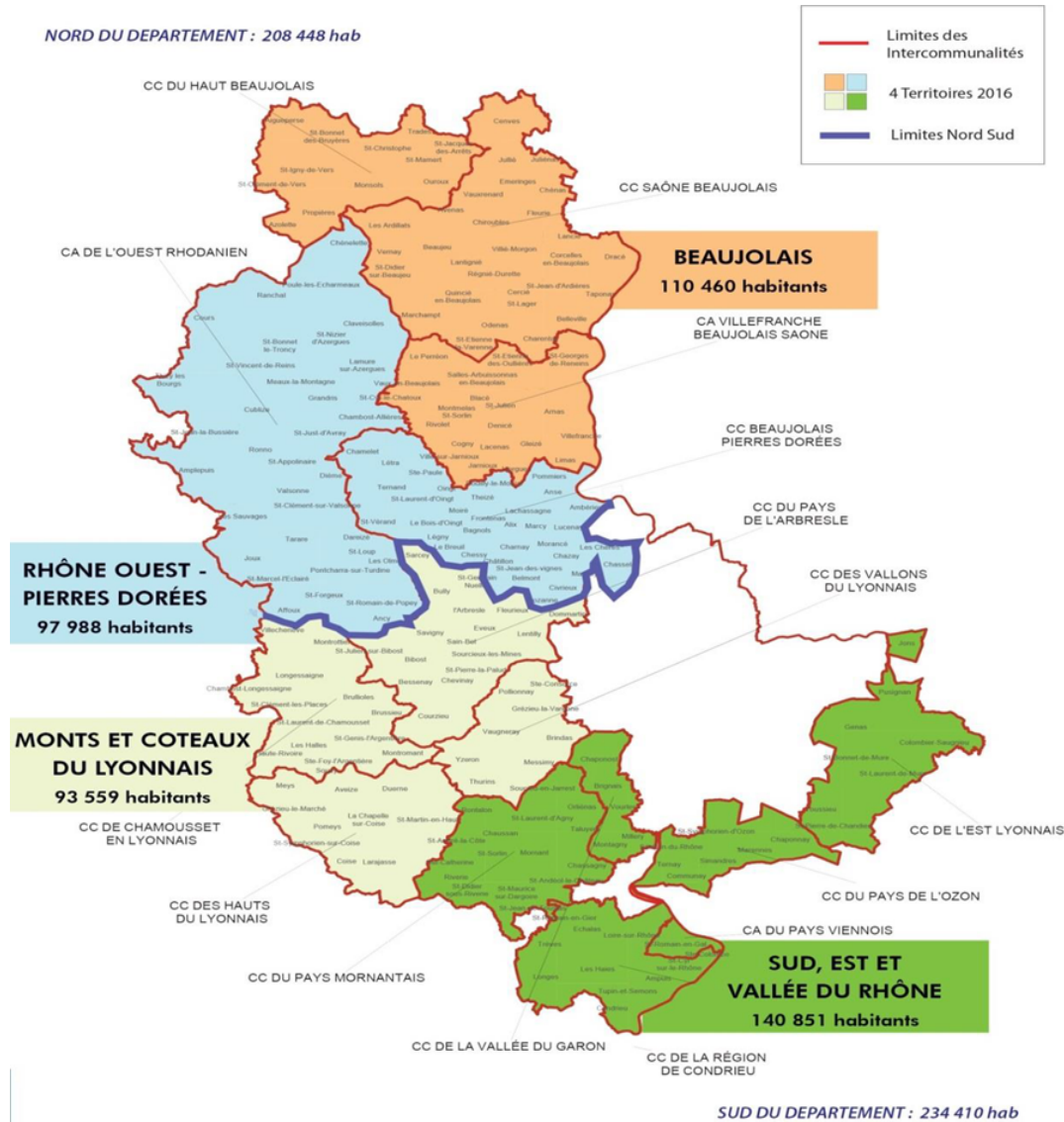
- Renforcer l'expertise et le suivi de l'accueil du jeune enfant en territoire

Mise en œuvre du Schéma départemental des Solidarités 2016-2021, schéma unique et transversal au champ médico-social (dont petite enfance)

- Améliorer la vie des Rhodaniens, notamment les plus démunis et fragilisés
- Faciliter le parcours de vie de la personne, en optimisant la fluidité entre les dispositifs



Points d'actualité : Département



Points d'actualité : Département

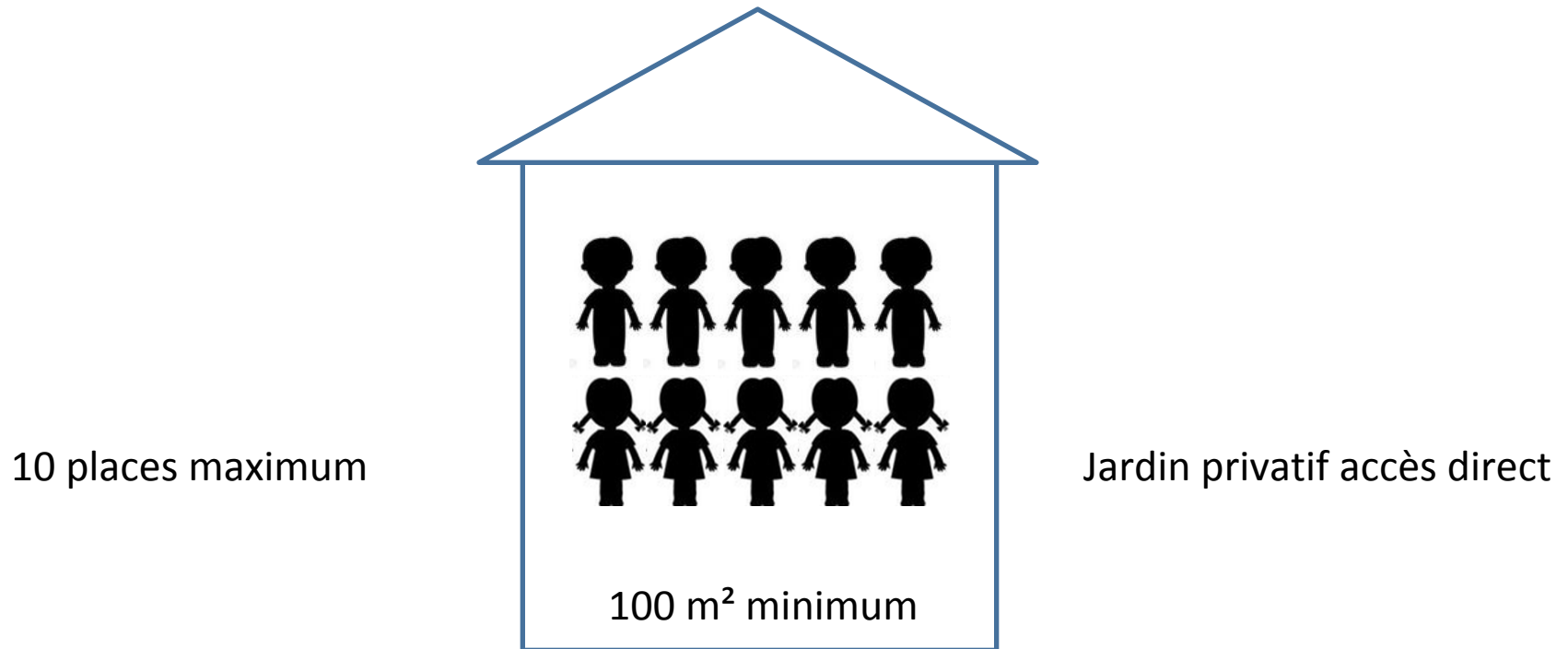
Chiffres par territoires

TERRITOIRES		BEAUJOLAIS	RHÔNE OUEST-PIERRES DORÉES	MONTS ET CÔTEAUX DU LYONNAIS	SUD, EST ET VALLÉE DU RHÔNE	TOTAL
ACCUEIL INDIVIDUEL	Nombre d'assistants maternels exerçant à domicile	1132	1024	1093	1576	4825
	Nombre de places en accueil tout âge	3055	2641	2578	3182	11456
	Nombre de places en accueil > 2 ans	957	967	1295	1893	5112
	Nombre de places en accueil > 3 ans	156	133	155	421	865
	Nombre d'assistants maternels exerçant en MAM	8	2	10	6	26
	Nombre de places d'accueil en MAM	32	7	40	21	100
	Nombre de places total en accueil individuel	4200	3748	4065	5517	17530
ACCUEIL COLLECTIF	Nombre de structures	25	28	26	48	127
	<i>Dont micro-crèches</i>	8	10	5	12	35
	Nombre de places d'accueil collectif	592	522	558	938	2610
Nombre de places total d'accueil		4792	4263	4583	6455	20140

Point sur ... Les Micro-crèches



Micro-Crèche : caractéristiques



Gérée par : Collectivité locale, Association ou une Entreprise

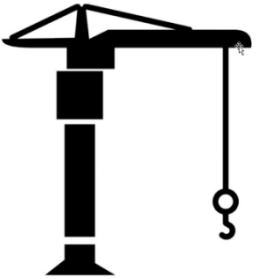
Ouverture : soumise à l'approbation de la PMI

Réglementation : Etablissements d'accueil de jeunes enfants

Personnel : 1 Educatrice 2 j/sem + 3 à 4 CAP rémunérés par le gestionnaire

Micro-Crèche : Investissement

Une subvention versée par la Caf



Montant proportionnel au nombre de places, variable selon le caractère prioritaire du territoire

Jusqu'à 80 % du coût des travaux

Subvention versée au Promoteur

Engagement maintien de la destination pendant 10 ans

Micro-Crèche : Fonctionnement Psu



1 / Les parents payent une participation selon leurs ressources
1,14 €/h en moyenne en MC



2 / La Caf verse une subvention au gestionnaire, proportionnelle à la fréquentation, conditionnée à l'application d'un tarif imposé
3,97 €/h en moyenne en MC



3 / Un autre financeur doit participer, Collectivité (*) ou Entreprise
4,10 €/h en moyenne



4 / Si la Collectivité finance, la Caf rembourse une partie de la subvention grâce au CEJ

Micro-Crèche : Fonctionnement PAJE



1 / Les parents payent une facture
8,53 €/h en moyenne



2 / Certaines entreprises
achètent des places pour leurs
collaborateurs, pour diminuer la
facture des parents
5 €/h en moyenne



3 / La Caf rembourse aux
parents (qui ouvrent droit) une
partie de la facture, selon leurs
ressources et le temps
d'accueil
3,13 €/h de reste à charge
en moyenne

Micro-Crèche : Etat des lieux 2017



43 dans le Rhône (CD)

216 Micro-crèches dans le 69

198 en mode Paje
18 en mode Psu



173 sur la Métropole

Micro-Crèche : Etat des lieux 2017

MICRO-CRÈCHES DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE - HORS MÉTROPOLÉ

NOM	ADRESSE	Nb de Places
1 LES FRIMOUSES D'ALIX	Chemin des Ecoliers 69380 ALIX	10
1 Y A DE LA JOIE	Place de l'Hôtel de Ville 69430 BEAUJEU	10
1 COCOCINELLES	12 rue Jean Macé 69220 BELLEVILLE	10
1 LA TRIBU DES FILOUS	7 chemin de Sacuny 69530 BRIGNAIS	10
1 LA TRIBU DES LUTINS	8 avenue de la Gare 69531 BRIGNAIS	10
1 BULBULLINE	88 chemin des Andrés 69126 BRINDAS	10
1 MICRO CRÈCHE	Impasse Léonie Rolland 69630 CHAPONOST	10
1 BISOU PAPIILLON	8 rue Renée Chopard 69630 CHAPONOST	10
1 FRIMOUSSE ET COMPAGNIE	501 rue des Verchères 69124 COLOMBIER SAUGNIEU	10
1 LES P'TITS DOUDOUS	3 rue des Écoles 69850 DUERNE	10
1 GÉNÉRATION BAMBINS	2 Square de l'Église 69210 ÉVEUX	10
1 LOUISE ET MARTIN	3 rue Louis Rey 69740 GENAS	10
1 LES CAMPACRÈCHES	4 chemin des Meules 69330 JONS	10
1 BOUDDH'AMOUR	28 pl des Anciens Combattants 69640 LACENAS	10
1 LES RIBAMBINS	54 rue Mirwart 69620 LE BOIS D'OINGT	10
1 LES P'TITS OLMES	Place de l'église 69490 LES OLMES	10
1 LES MALICIEUX DE LIMAS	666 route d'Anse 69400 LIMAS	10
1 MICRO CRÈCHE	Rue Pierre Ponot 69400 LIMAS	9
1 LES RIBAMBULLES	42 chemin des Fontagnière 69570 MARENNES	10
1 CRÈCHE ATTITUDE MONTAGNY	145 route de Millery 69700 MONTAGNY	10
1 MINI POUSSE	7 rue de l'église 69480 MORANCÉ	9
1 GÉNÉRATION BAMBINS	31 place de la Mairie 69290 POLLIGNAY	10
1 LES P'TITS TURDINOIS	30 rue de la Commanderie 69157 PONTCHARRA S/TURDINE	10
1 LES MALICIEUX DE SAUGNIEU	2 bis route de Saugnieu 69330 PUSIGNAN	10
1 CRÈCHE ATTITUDE PUSIGNAN	4 imp des Frères Lumières 69330 PUSIGNAN	10
1 À PETITS PAS	Le Bourg 69430 RÉGNIÉ DURETTE	10
1 GONES TROTTEURS	Place de l'église 69430 RÉGNIÉ DURETTE	10
1 LES MINI CLEMS	Les Terrasses de Montferrat 69170 SAINT CLEMENT S/ VALSONNE	10
1 LES P'TITS FORGEOIS	98 Grande Rue 69490 SAINT FORGEUX	10
1 LES PETITS RENARDEAUX	22-45 route de Bellevue 69700 SAINT ANDÉOL LE CHÂTEAU	10
1 BABYDINO	103 Route Nationale 6 69720 SAINT BONNET DE MURE	10
1 LES CHÉRUBINS DE VAL PARC	174 rue Pierre Montet 69220 SAINT JEAN D'ARDIÈRES	10
1 COMME À LA MAISON	Place de la Mairie - Le Bourg 69970 SAINT JULIEN SUR BIBOST	10
1 DINOCRÈCHE	28 rue de la Côte 69720 SAINT LAURENT DE MURE	10
1 LES P'TITS DARLOUPS	Place du Tilleul 69490 SAINT LOUP	10
1 LES P'TITS MINOIS	Place de la mairie 69490 SAINT ROMAIN DE POPEY	10
1 LA BELETTE BLEUE	560 av Burago di Molgora 69360 SAINT SYMPHORIEN D'OZON	10
1 LES P'TITS SARMENTS	Route du Beaujolais 69620 SAINT VERAND	9
1 BRINS DE MALICE	27 route de Berthoud 69440 TALUYERS	10
1 MICRO CRÈCHE DE MARGOT	102 rue Condorcet 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE	10
1 MICRO CRÈCHE DE MARGOT 2	102 rue Condorcet 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE	10
1 LES MALICIEUX DE BURDEAU	908 boulevard Burdeau 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE	10
1 LE BERCEAU CALADOIS	293 rue Pierre Berthier 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE	10

Micro-Crèche : Etapes avant ouverture

Etape	Qui	Quoi	Après de qui ?
1	Porteur	Réunion d'information	Pmi, Caf
2	Porteur	Etude de besoins / Choix du territoire	
3	Porteur	Repérage local et auto-analyse de faisabilité	
4	Porteur	Dépôt demande de subvention investissement	Caf
5	Pmi, Caf	Etude avant-projet par le Comité partenarial	Porteur, ville
6	Porteur	Dépôt dossier « demande d'ouverture »	Pmi
7	Pmi	Accusé réception dans un délai de 1 mois	Porteur
8	Pmi	Demande d'avis	Ville
9	Pmi	Instruction dans un délai de 3 mois	
10	Pmi	Autorisation d'ouverture délivrée par le Pdt Conseil Dpt	Porteur
11	Porteur	Ouverture au public	

Micro-Crèche et Collectivités locales

Avis Mairie (ou EPCI) sollicité sur :

- **Pertinence de l'implantation d'une crèche**

Au regard des autres modes d'accueil : crèches existantes, assistantes maternelles, périscolaire...

- **Qualité du projet**

Locaux, services proposés, partenariat

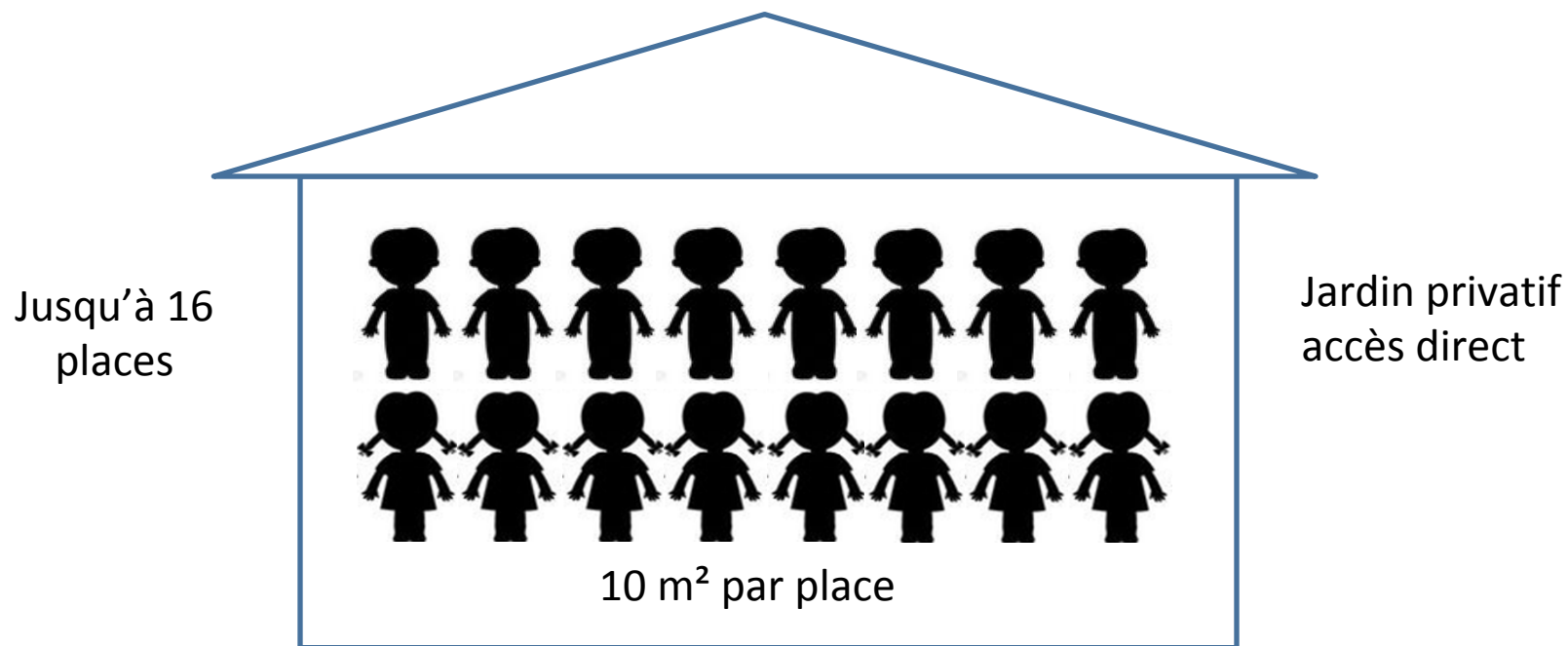
- **Commission de sécurité**

Accessibilité, respect des normes

Point sur ... Les Maisons d'Assistantes Maternelles



Maison d'Assistantes maternelles : Caractéristiques



Ouverture soumise à l'approbation du Conseil départemental

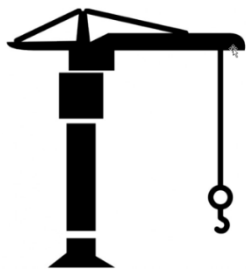
Réglementation des Assistantes maternelles

Personnel : 2 à 4 Assistantes maternelles rémunérées par les parents

Moyens communs (locaux, achats) gérés par une personne morale

Maison d'Assistantes maternelles : Financement

Investissement : les aides de la Caf



Une aide à l'installation pour chaque nouvelle Ass Mat
300 ou 600 € selon la commune

Un prêt à taux 0 jusqu'à 10 000 € plafonné à 80 % de la dépense

Une subvention pour les MAM qui signent la Charte de Qualité
et sont en territoire prioritaire

Participation possible de la MSA

Maison d'Assistantes maternelles : Financement

- Fonctionnement : Prestation accueil du Jeune Enfant



1 / Les parents payent le salaire et l'indemnité à une assistante maternelle



2 / La Caf rembourse aux parents (qui ouvrent droit) une partie du salaire et la totalité des charges salariales et patronales directement à l'Urssaf

Maison d'Assistantes maternelles : Etapes

Etape	Qui	Quoi	Auprès de qui ?
1	Porteurs	Présentation du projet auprès de la collectivité	Ville (Intercommunalité)
2	Porteurs	Réunion d'information	Pmi, Caf
3	Porteurs	Constitution de l'équipe, rédaction du projet d'accueil et de fonctionnement	
4	Porteurs	Etude de besoins	
5	Porteurs	Repérage local et auto-analyse de faisabilité	
6	Porteurs	Constitution de la personne morale	Caf
7	Pmi, Caf, Msa	Etude avant-projet par le Comité partenarial	Porteur, ville
8	Porteur	Dépôt dossier « demande d'agrément»	Pmi
9	Pmi	Accusé réception dans un délai de 15 jours (dossier complet)	Porteur
10	Pmi	Instruction dans un délai de 3 mois	
11	Pmi	Délivrance d'agrément par le Président du Conseil Départemental	Porteur
13	Porteur	Signature de la Charte qualité (facultatif) et démarrage d'activité	Pmi, Caf, Msa

Maison d'Assistantes maternelles et collectivité locale

Avis Mairie (ou EPCI) sollicité sur :

- **Pertinence de l'implantation de la MAM**

Au regard des autres modes d'accueil : crèches existantes, assistantes maternelles, périscolaire...

- **Qualité du projet**

Locaux, services proposés, partenariat

- **Commission de sécurité**

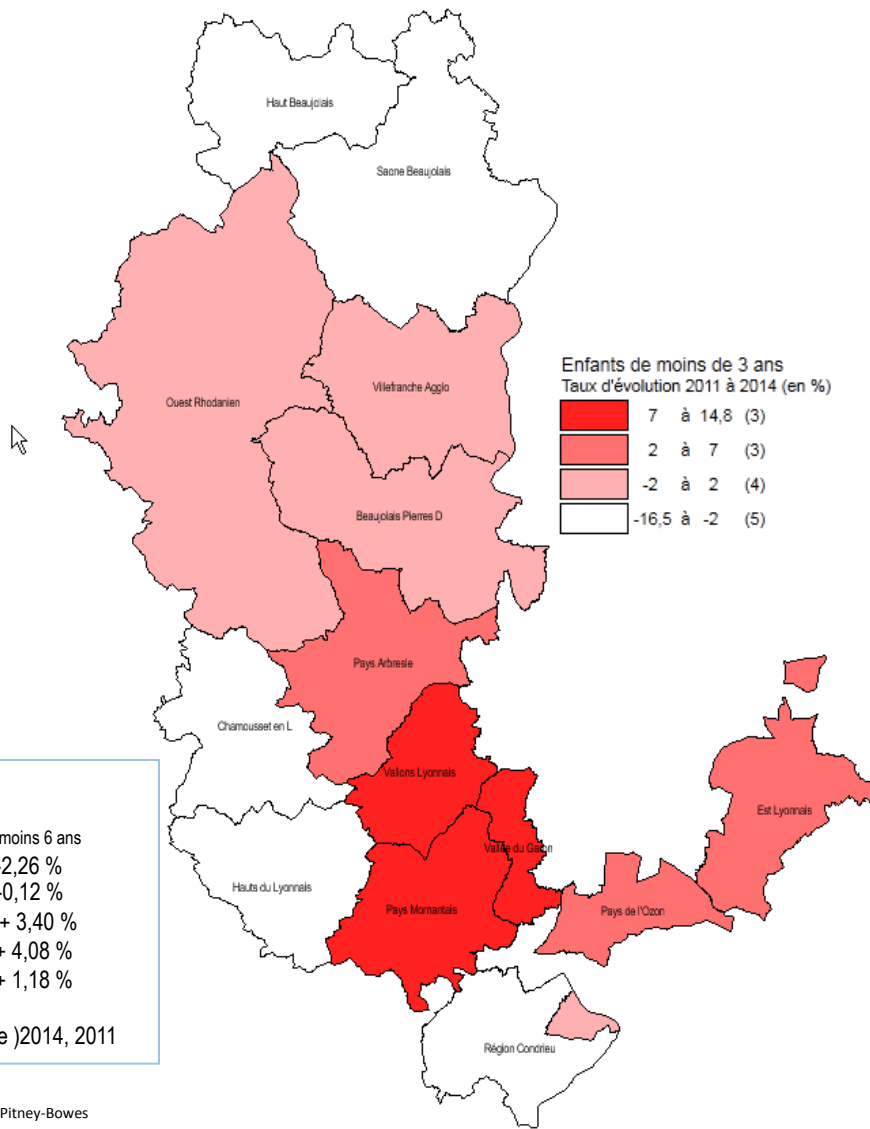
Accessibilité, respect des normes

Schéma des services aux familles Diagnostic Petite Enfance : Extraits

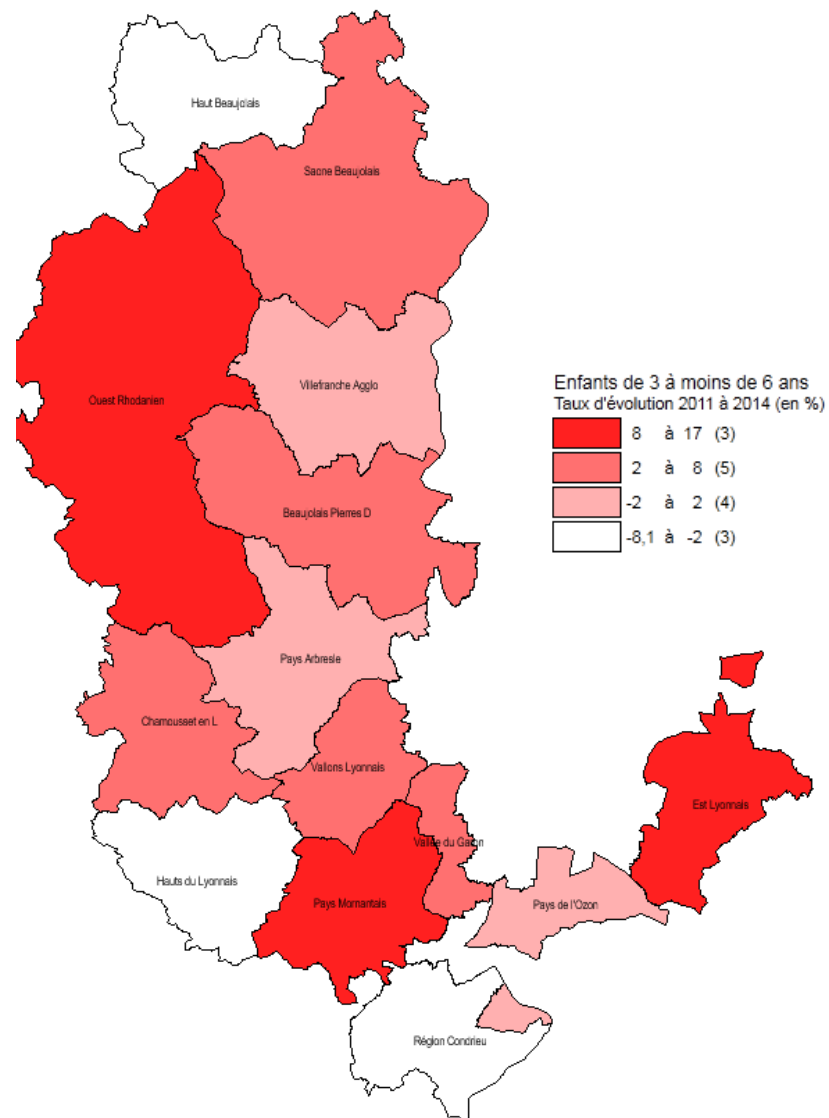



Carte 1 - Taux d'évolution de la population enfantine 2011 à 2014

Moins de 3 ans

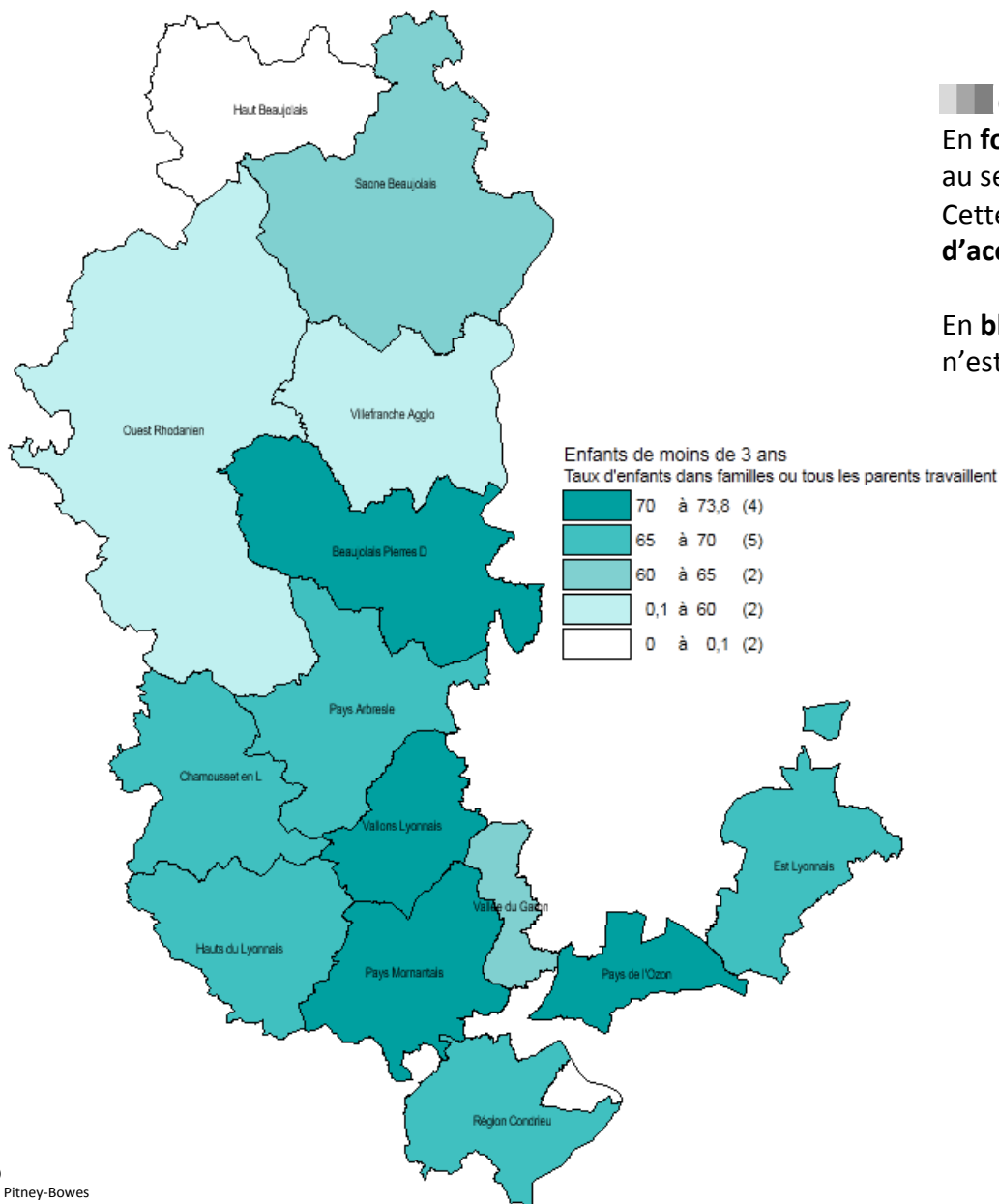


3 à moins de 6 ans




Enfants 0 à moins de 6 ans
 France : -2,26 %
 Région : -0,12 %
 69 : + 3,40 %
 Métro : + 4,08 %
 CD : + 1,18 %
 Source :
 Caf (Imaje) 2014, 2011

Carte 2 – Part des enfants de moins de 3 ans dans famille dont tous les parents travaillent



Code couleur

En **foncé** apparaissent les territoires où la part des enfants au sein de familles actives occupées est la plus importante. Cette part est le déterminant principal des **besoins d'accueil liés à une activité professionnelle**.

En **blanc**, les territoires dans lesquels l'information n'est **pas disponible**.



Familles actives occupées
avec enfant – 3 ans

France : 52,4 %

Région : 53,9 %

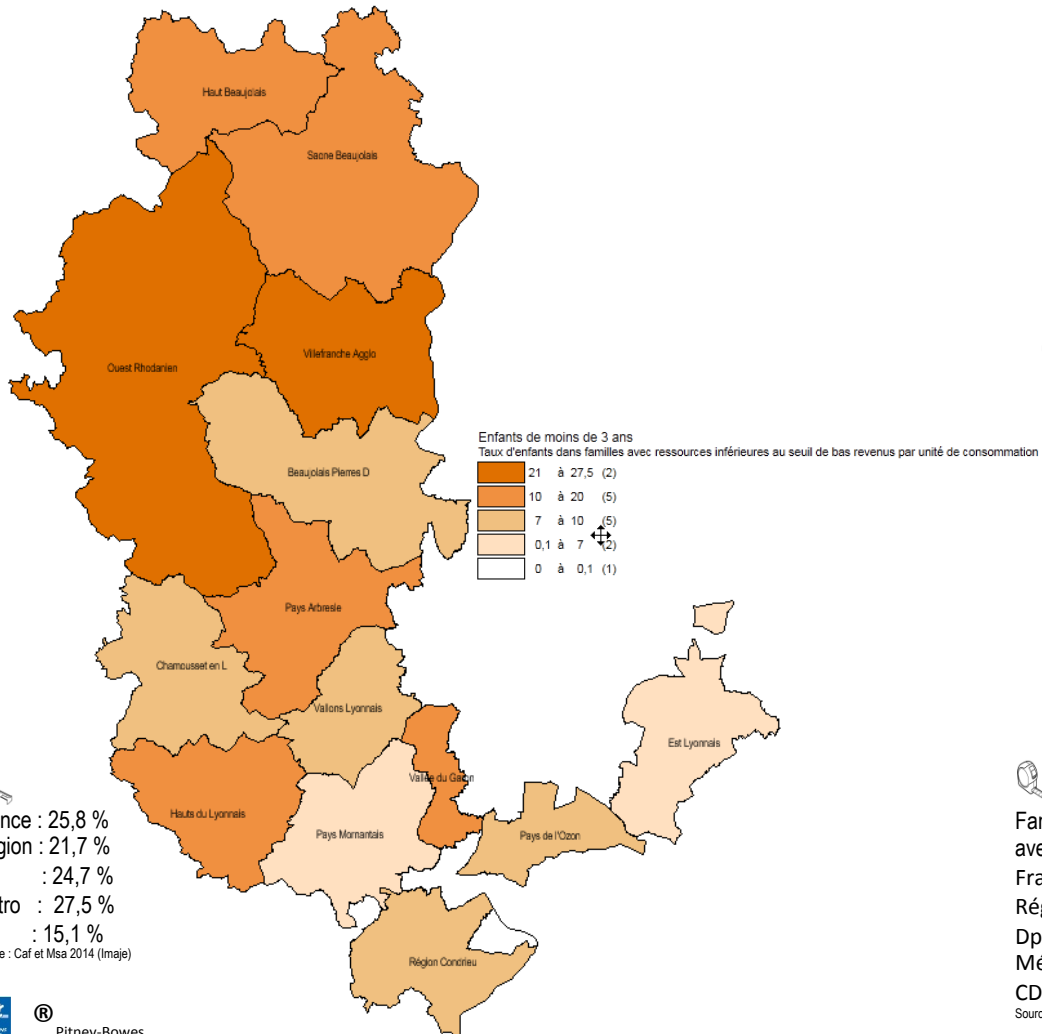
69 : 51,9 %

Métro : 48,6 %

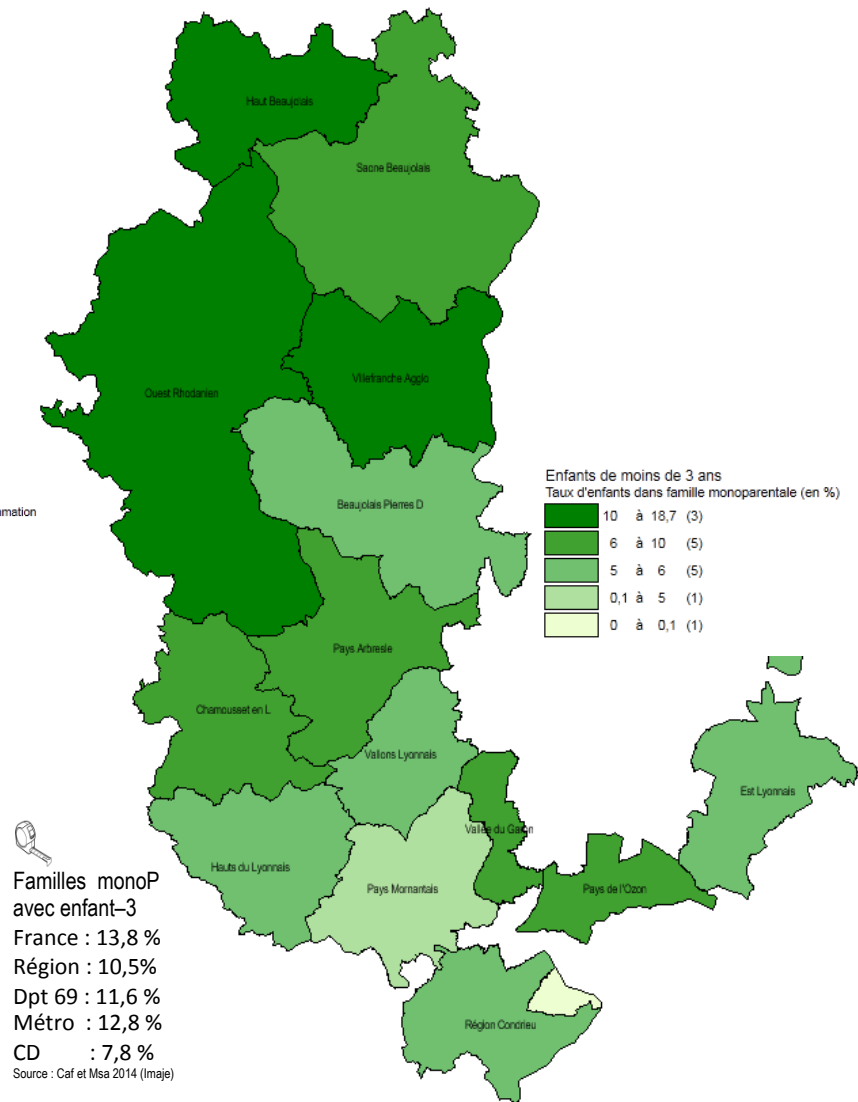
CD : 63,3 %

Source : Caf et Msa 2014 (Imaje)

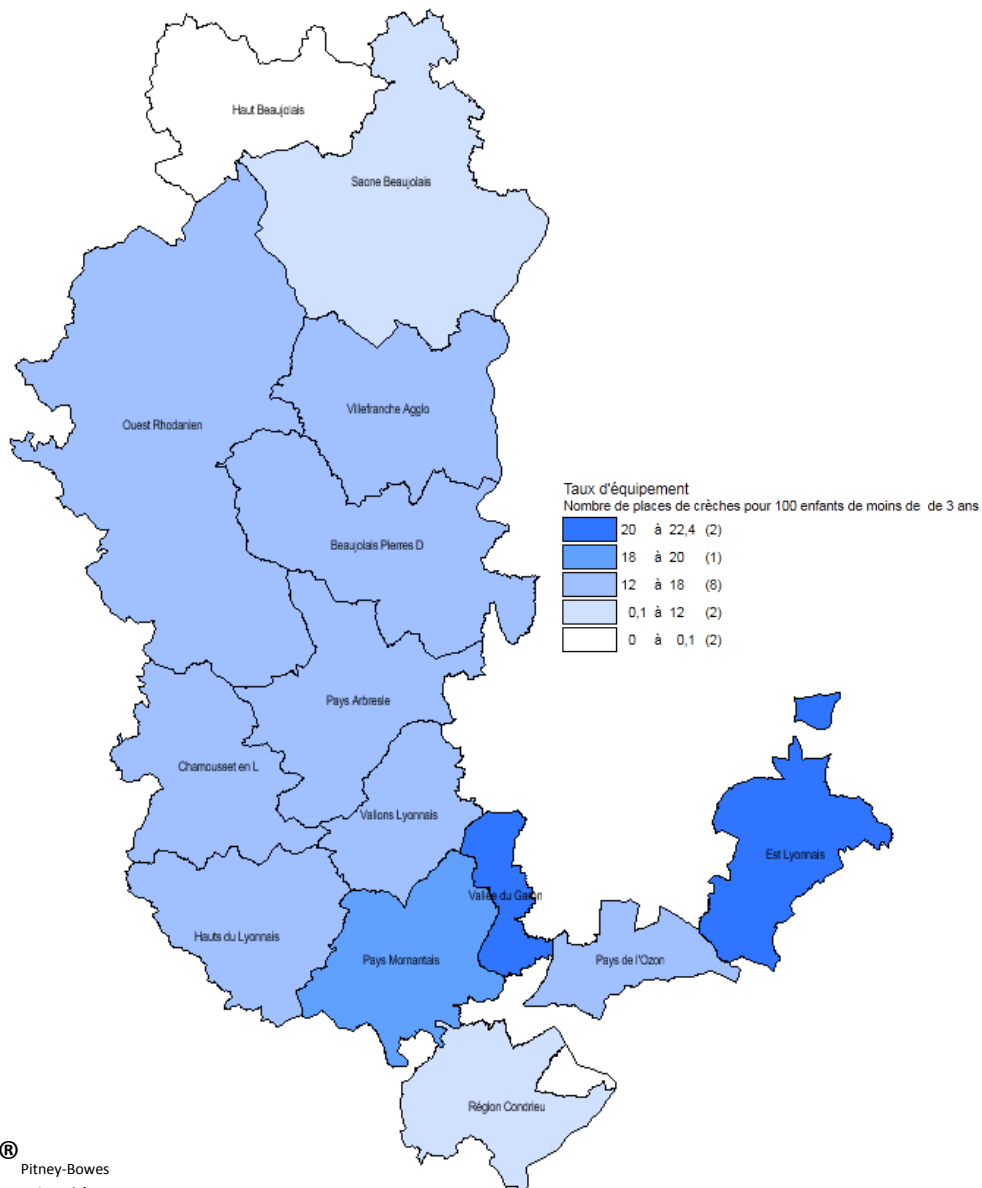
Part des enfants dans famille avec ressources inférieures au seuil de bas revenus par unité de consommation



Part des enfants dans famille monoparentale



Carte 4 - Nombre de places de crèches ⁽¹⁾ pour 100 enfants de moins de 3 ans (dont MC Paje)



Code couleur

En **foncé** apparaissent les territoires qui comptent le **plus de places en crèches ⁽¹⁾ proportionnellement au nombre d'enfants** du même territoire.

En **blanc**, les territoires dans lesquels il n'y a pas de crèche.



France : 17,4 %

Région : 18,8 %

69 : 17,1 %

Métro : 20,3 %

CD : 13,7 %

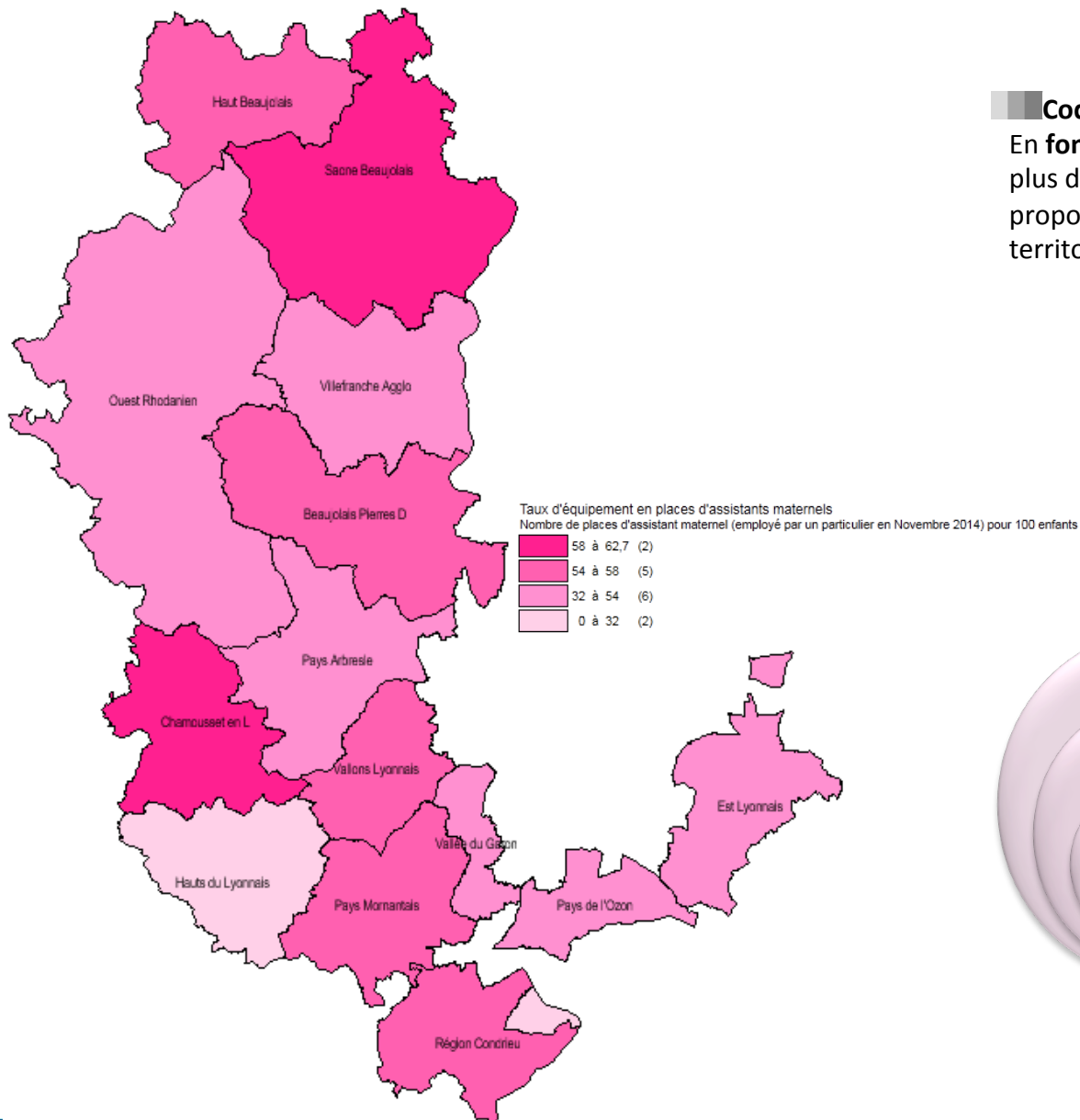


Dans cet encadré, les Micro-Crèches Paje ne sont pas comptabilisées, cette information n'est pas disponible aux niveaux géographiques supérieurs

Source : Caf et Msa 2014 (Imaje)

Les territoires selon leur taux d'équipement individuel

Carte 5 – Estimation du nombre de places effectives d' Assistants maternels (2) pour 100 enfants de moins de 3 ans

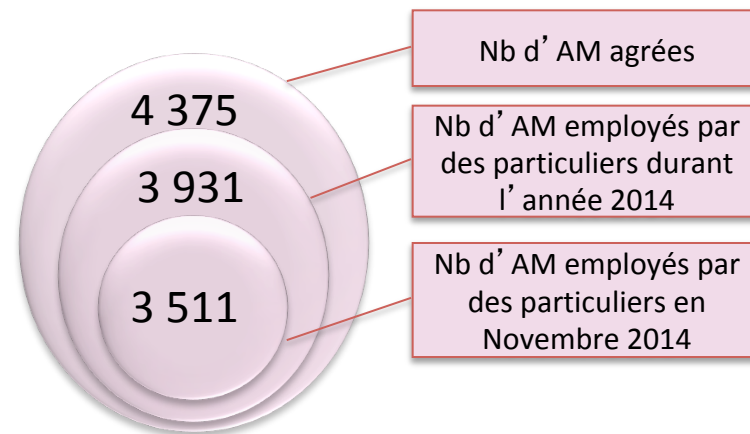


Code couleur

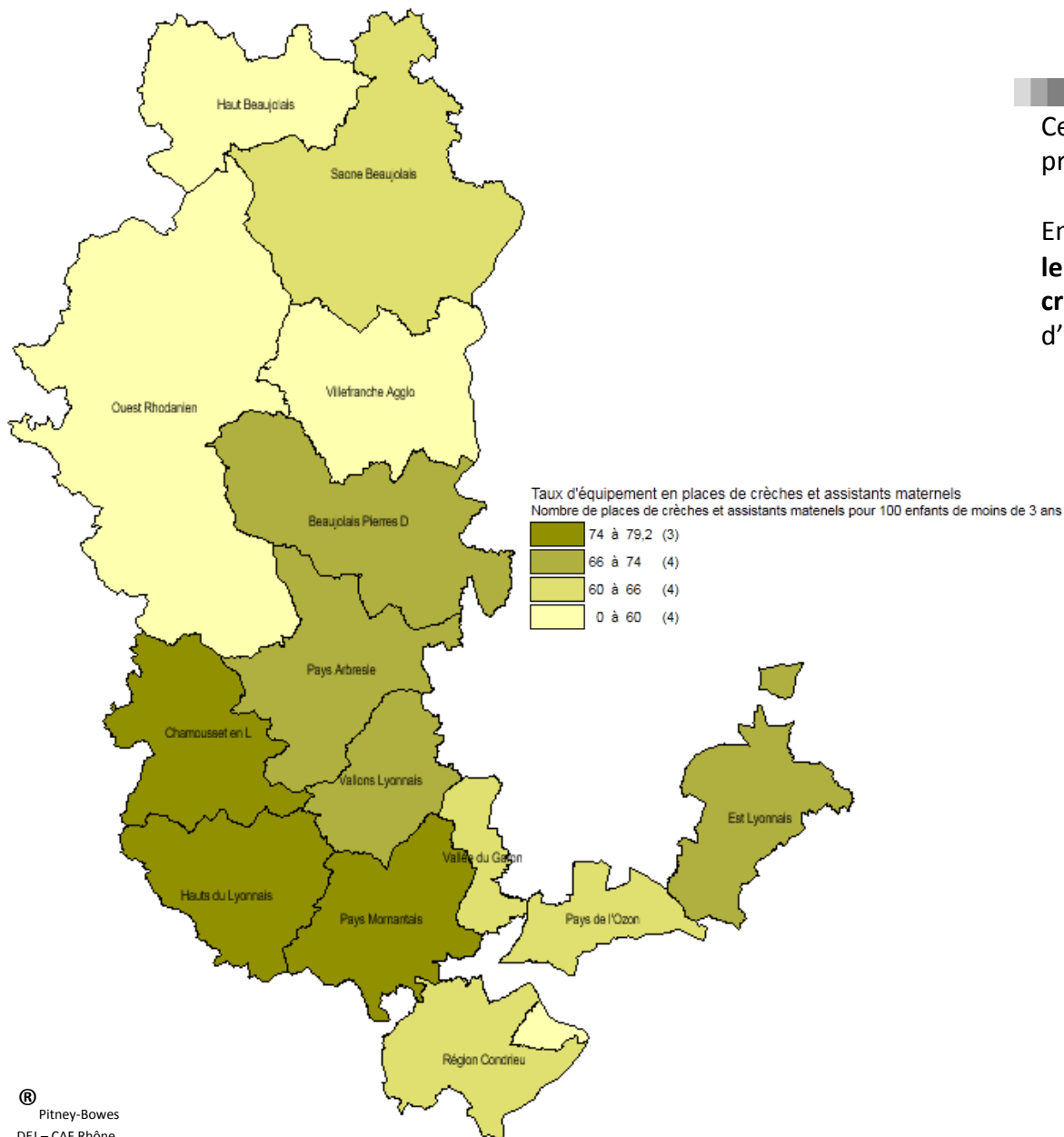
En **foncé** apparaissent les territoires qui comptent le plus de places d'Assistants maternels (2) proportionnellement au nombre d'enfants du même territoire



France : 32,5 %
 Région : 35,5 %
 69 : 30,1 %
 Métro : 25,3 %
 CD : 46,4 %
 Source : Caf et Msa 2014 (Imaje)



Carte 6 - Nombre de places de crèches et assistants maternels pour 100 enfants de moins de 3 ans



Code couleur

Cette carte constitue la compilation des deux précédentes

En **foncé** apparaissent les territoires qui comptent le **plus de places d'assistants maternels et crèches** proportionnellement au nombre d'enfants.



France : 49,9 %

Région : 52,6 %

69 : 48,9 %

Métro : 45,6 %

CD : 59,8 %

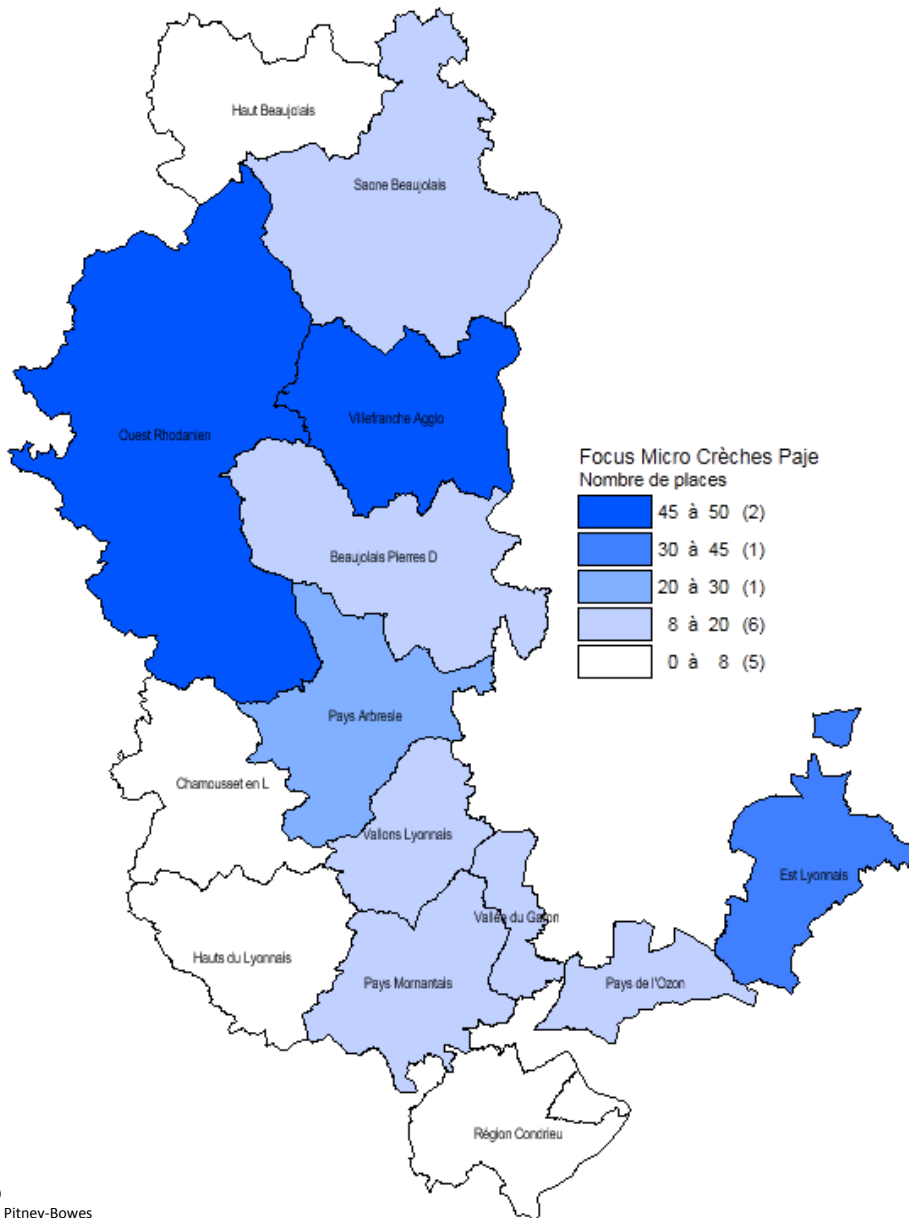


Dans cet encadré, les Micro-Crèches Paje ne sont pas comptabilisées, cette information n'est pas disponible aux niveaux géographiques supérieurs

Source : Caf et Msa 2014 (Image)



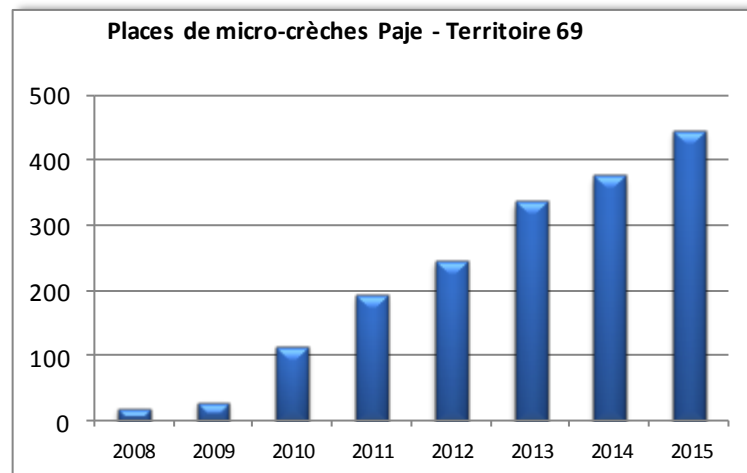
Carte 7 - Focus sur les Micro-crèches en Paje (tarif plafonné)



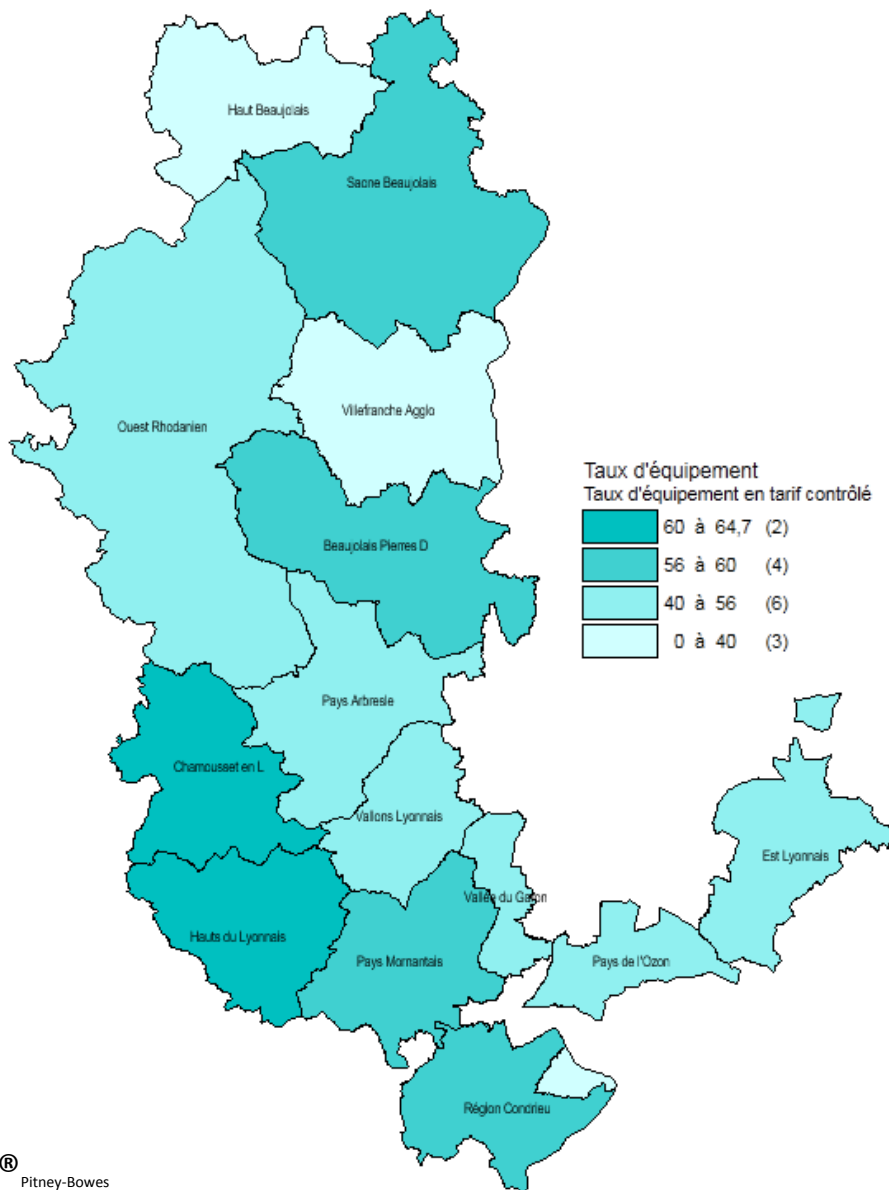
Code couleur

En **foncé** apparaissent les territoires qui comptent **le plus grand nombre de places** en micro-crèche Paje.

En **blanc**, les territoires dans lesquelles il n'y a **pas de micro-crèches Paje**



Carte 8 – Part des places d'accueil en tarif contrôlé



Code couleur

En **foncé** apparaissent les territoires qui comptent le **plus grand nombre de places en tarif contrôlé, favorisant l'accessibilité financière aux familles à bas revenus**



Dans le Rhône, le tarif horaire moyen constaté dans les **micro-crèches Paje** (tarif plafonné) est de 8€69 avant Paje, et **3€00 après remboursement Paje**.

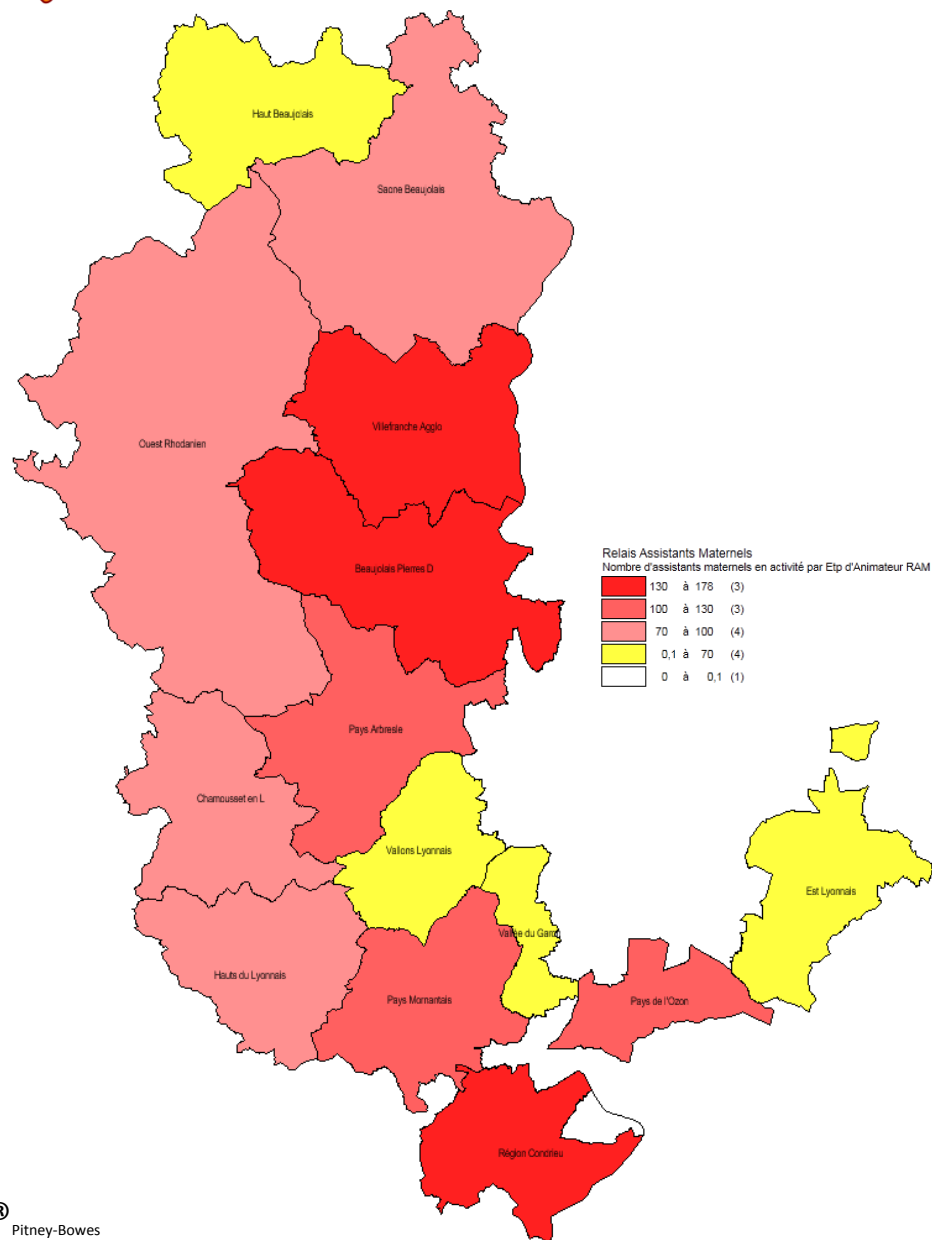
Le tarif horaire moyen (salaire + indemnités d'entretien) chez les **assistants maternels** est de **4€12 avant remboursement Paje** (3€68 en France)

Le tarif horaire moyen dans les **crèches en Psu** (tarif contrôlé) est de **1€45** (1€51 en France)

Source Caf (Image 2014)



Carte 9 – Focus sur le Taux d'équipement en Relais assistantes maternelles



Code couleur

L'indicateur se lit comme 1 Etp d'animateur Ram pour X assistants maternels en activité en Novembre 2014

En **Rouge foncé** apparaissent les territoires qui sont considérées comme **en tension sur l'offre de service Ram**

En **Jaune**, les territoires dont le **taux d'équipement est considéré comme satisfaisant**

En **Blanc**, les territoires **non couvertes** par un Ram en 2014



Objectif Caf 2017 : 1 pour 70

France : 106 AM actifs pour 1 animateur Ram

Région : 93

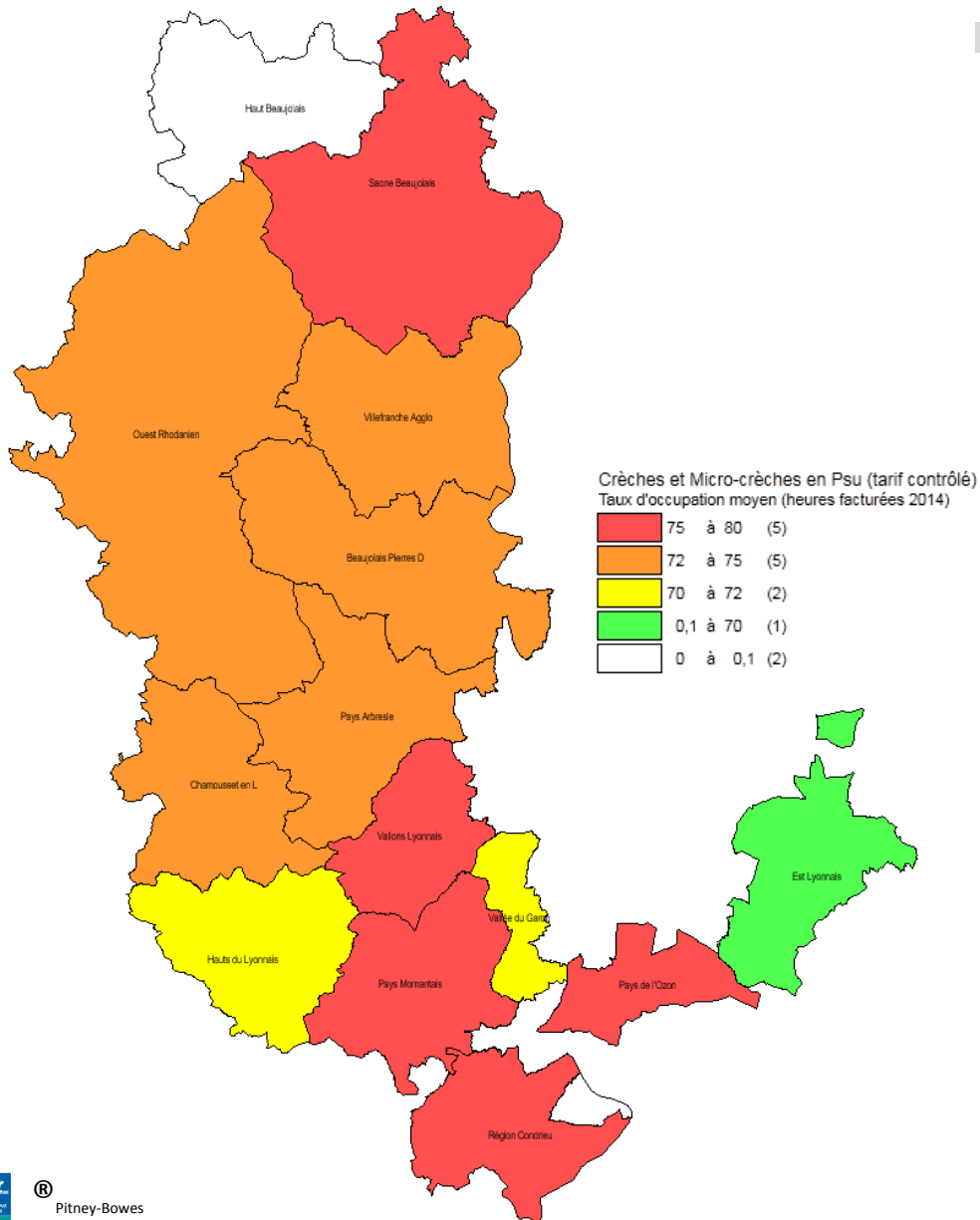
69 : 84

Métro : 82

CD : 91

Source : Caf et Msa 2014 (Imaje)

Carte 10 - Taux d'occupation moyen des crèches en Psu (tarif contrôlé)



Code couleur

En **rouge** apparaissent les territoires dans lesquelles le taux d'occupation des crèches et micro-crèches en Psu est le plus important.

En **vert**, les territoires dans lesquelles le potentiel d'accueil des crèches et micro-crèches Psu n'est pas optimisé, disposant d'une marge de progression importante.

En **blanc**, les territoires dans lesquelles il n'y a pas de crèches en Psu



France : 72 %

Région : 70 %

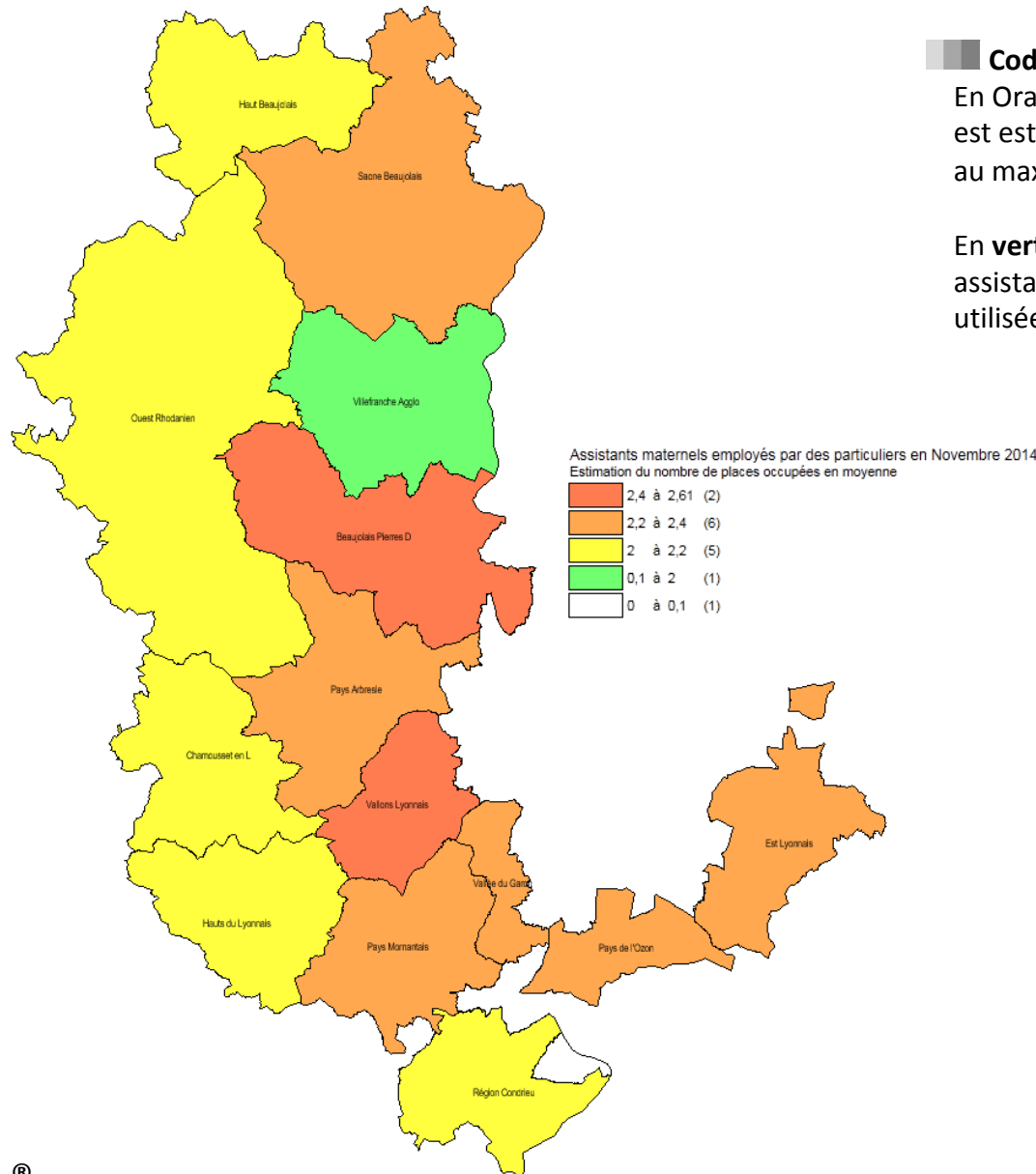
69 : 73 %

Métro : 72 %

CD : 75 %

Source : Caf et Msa 2014 (Imaje)

Carte 11 - Estimation du taux d'occupation moyen des assistants maternels

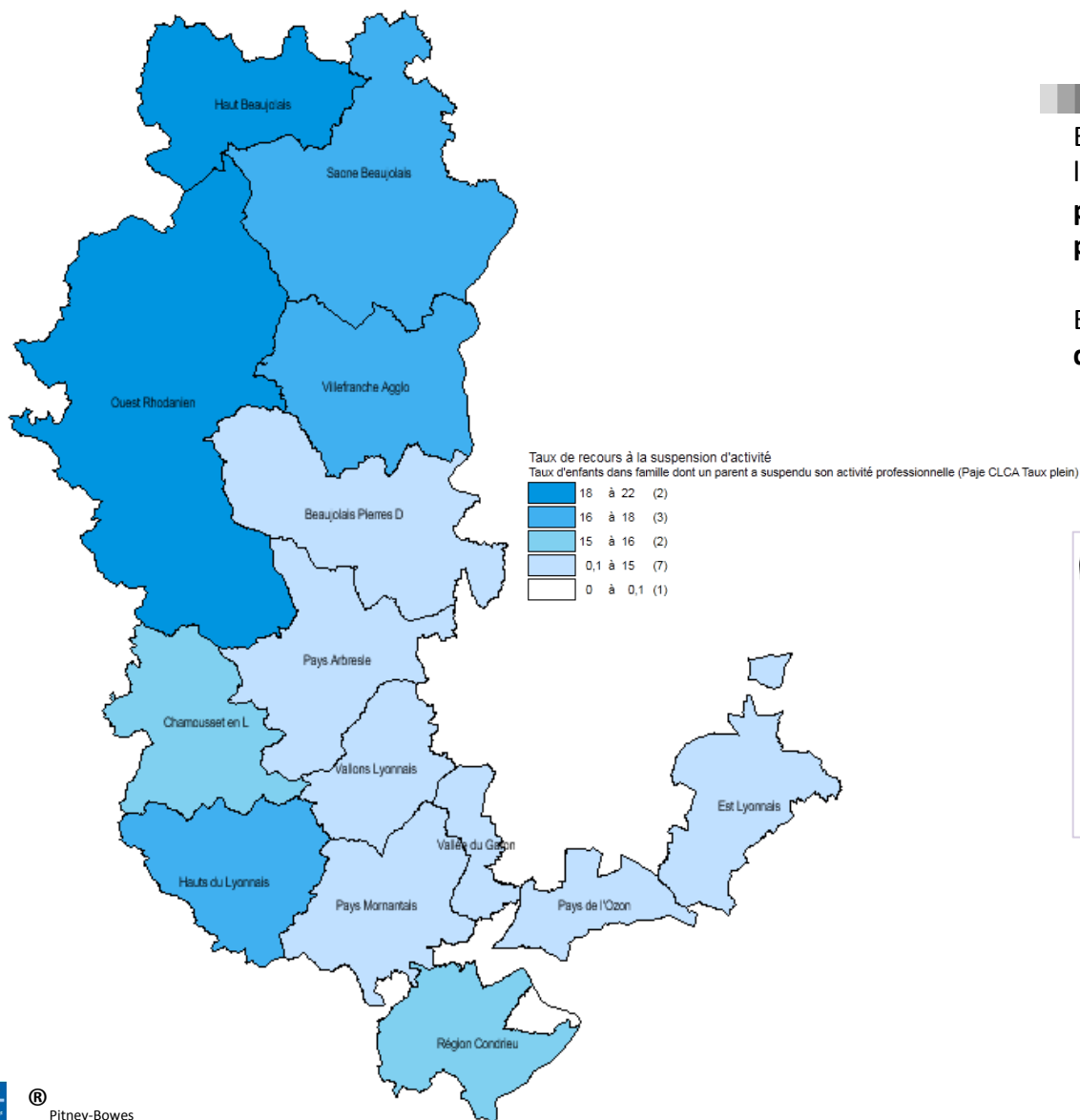


Code couleur

En Orange foncé apparaissent les territoires dans lesquelles il est estimé que les places d'assistants maternels sont utilisées au maximum

En **vert**, les territoires dans lesquelles il est estimé que les assistants maternels disposent d'une capacité d'accueil non utilisée (situation choisie ou subie).

Carte 12 - Part des enfants de moins de 3 ans dans famille dont un conjoint a suspendu son activité professionnelle (bénéficiaires de la PAJE Complément Libre Choix d'Activité à Taux plein)



Code couleur
En **foncé** apparaissent les territoires dans lesquelles la **part des enfants gardés par un parent ayant suspendu son activité professionnelle** est la plus importante.

En **blanc**, les territoires où l'information n'est **pas disponible**.

France	: 13,8 %
Région	: 16,4 %
69	: 15,2 %
Métro	: 15,1 %
CD	: 15,6 %
Source	: Caf et Msa 2014 (Imaje)